

Zack Lalonde

Prenez avis que Delvis Antonio Duverge Quezada, dont l'adresse du domicile est le 12355, avenue Fortin, Montréal-Nord, Québec H1G 3Z6, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Zack Lalonde, né le 18 novembre 2012 à Montréal et fils de Bianca Lalonde-Clavette.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Zack Lalonde dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Duverge Lalonde.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montréal, le 9 octobre 2014

DELVIS DUVERGE QUEZADA

41585-44-2

Ministères, Avis concernant les...

**Affaires municipales et
Occupation du territoire**

Municipalité de la paroisse de Saint-Antonin

J'approuve, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Antonin, située dans la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, afin que son nom soit celui de «Municipalité de Saint-Antonin».

Québec, le 17 octobre 2014

*Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,*
PIERRE MOREAU

Municipalité de la paroisse de Saint-Antonin

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, donne avis qu'il a approuvé en date du 17 octobre 2014, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Antonin, située dans la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Antonin».

*Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,*
PIERRE MOREAU

4529

**Municipalité de la paroisse de
Saint-Michel-du-Squatec**

J'approuve, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Michel-du-Squatec, située dans la Municipalité régionale de comté de Témiscouata, afin que son nom soit celui de «Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec».

*Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,*
PIERRE MOREAU

**Municipalité de la paroisse de
Saint-Michel-du-Squatec**

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, donne avis qu'il a approuvé en date du 17 octobre 2014, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Michel-du-Squatec, située dans la Municipalité régionale de comté de Témiscouata, pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec».

*Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,*
PIERRE MOREAU

4530